

Cour de France.fr / Vie quotidienne / Gestion matérielle et inventaires / Etudes modernes / La science des comptes dans les monarchies française et autrichienne au XVIII^e siècle

Marie-Laure Legay

La science des comptes dans les monarchies française et autrichienne au XVIII^e siècle

Article. Source : Histoire et Mesure

Marie-Laure Legay, « La science des comptes dans les monarchies française et autrichienne au XVIII^e siècle », Histoire & mesure, 25-1, 2010

Extrait de l'article

La dette a accéléré la gestation des États contemporains. Entre les dernières guerres louis-quatorziennes (1688-1714) au cours desquelles les systèmes traditionnels de financement des conflits ont été mis en cause, et les années 1830-1840, années de codification des modes comptables, elle a engagé les gouvernements à rejeter un mode de gestion patrimonial au profit d'une gestion publique. Les États européens de l'époque moderne pratiquaient tous sensiblement le même type de gestion hypothéquée sur le patrimoine domanial et bradée à des particuliers. Pour obtenir les avances nécessaires au financement des guerres dans un contexte général de pénurie monétaire, les souverains engageaient le domaine sous toutes ses formes (création d'offices, engagement de recettes, rentes, ventes de droits...) et régulièrement, cette grande braderie donnait lieu à une liquidation, c'est-à-dire à une taxation des intérêts des financiers et à une spoliation des rentiers. Dès le lendemain du traité de Rastadt (1714), les gouvernements français et autrichien ont cherché à limiter les effets coûteux de ce type de gestion en tentant d'introduire les principes de la comptabilité en partie double dans leur organisation administrative. L'intérêt de ce mode comptable inspiré des savoirs marchands est qu'il permettait de mieux connaître la situation vis-à-vis des tiers. Le développement de la comptabilité publique n'a pas eu les mêmes ressorts que celui de la comptabilité marchande, mais la nécessité qui s'imposa tôt au marchand de tenir note des créances et des dettes et d'en établir la balance finit par s'imposer à l'État créancier. Pour assigner plus judicieusement les dépenses sur les recettes et réduire les jeux de caisse des intermédiaires financiers, une connaissance à temps de l'état de trésorerie devenait urgente. Ces tentatives du début de siècle échouèrent néanmoins et il fallut attendre le recours massif au crédit public et les débats politiques qui se sont formés autour de la gestion de la dette au milieu du XVIII^e siècle pour amener de nouveau les pouvoirs centraux à réformer leur système comptable.

[Lire la suite \(journals.openedition.org\)](http://journals.openedition.org)